PATAQUÈS

# Retraites : la mascarade continue

Rien ne va plus entre le gouvernement et le Conseil d'orientation des retraites, censé éclairer le débat public par ses prévisions.

PAR LE SERVICE ÉCONOMIE DE L'EXPRESS, AVEC PAUL CHAULET

Il manquait un ultime rebondissement à la commedia dell'arte sur les retraites. C'est chose faite. Le 22 juin, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a dévoilé son rapport annuel. On y apprend que, contrairement à ce qu'avait assuré l'exécutif dans l'étude d'impact de la réforme adoptée il y a quelques semaines, notre système resterait en « déficit durable » à l'horizon 2030. Moins que prévu s'il n'y avait pas eu l'allongement de l'âge de départ à 64 ans. Mais toujours loin de l'équilibre. Pour les uns, c'est la preuve que le problème est ailleurs et que la réforme ne servait à rien. Pour les autres, la confirmation qu'il aurait fallu frapper bien plus fort. Depuis quelques jours, le gouvernement tombe à bras raccourcis sur le COR, dont il fustige les prévisions à géométrie variable. L'organisme se défend, vante le sérieux de son approche, tout en reconnaissant « les fortes incertitudes qui entourent les travaux de projection présentés dans ce rapport. » Après des mois de manifestations, de grèves, d'amendements, de motions de censure et de recours devant le Conseil constitutionnel, les Français constatent, médusés, qu'il est toujours impossible d'obtenir un tant soit peu de consensus sur les seules données de l'équation susceptibles d'éclairer objectivement le débat : les chiffres.

Au cœur de cette pénible farce, le COR, donc. Un « bidule » comme seule la France sait en inventer. Un aréopage placé sous la tutelle de Matignon, mais dont les analyses sont théoriquement indépendantes. Longtemps, cet ovni politico-syndicalo-administratif est passé sous les radars. Seuls quelques amateurs de courbes pointillistes et de scénarios à trente ans se penchaient sur sa prose aride. Jusqu'à ces derniers mois où les notes du COR ont été disséquées et interprétées à l'infini par une nouvelle « catégorie » d'experts : des exégètes de la dernière heure qui lui ont fait dire ce qu'ils voulaient bien entendre.

Créé en mai 2000 par Lionel Jospin dans le sillage du rapport Charpin sur l'avenir du système des retraites – déjà ! –, le COR est chargé d'analyser et de suivre les perspectives à moyen et long terme des différents régimes. Sa composition, pour le moins baroque, fait bondir Jean Peyrelevade, polytechnicien rompu aux politiques publiques. Sur les 41 membres qui entourent le président du COR, « 16 représentent les partenaires sociaux : six d'entre eux le patronat, dix les syndicats traditionnels. Déjà, ces seize-là ont manifestement des intérêts à défendre, pointe l'ancien conseiller de Pierre Mauroy à Matignon, devenu par la suite patron et banquier. Je ne voudrais pas être outrancier, mais je pense que les dix syndicalistes ont pris part à la bataille des retraites alors qu'ils doivent œuvrer à l'établissement d'un diagnostic indépendant. Ensuite, vous avez huit parlementaires, eux aussi partie prenante dans l'élaboration de la loi. Il y a neufs représentants de l'administration, qui, par définition, ne sont pas indépendants. En réalité, vous n'avez que six personnalités qualifiées réellement indépendantes. On se moque du monde ! » Ce cénacle est épaulé par un secrétariat général et quelques chargés de mission qui font tourner des modèles mathématiques sophistiqués nourris d'hypothèses sur des dizaines de variables : croissance, chômage, productivité, natalité, inflation… « Le travail du COR est techniquement compliqué car il est soumis à une double injonction : produire des projections robustes et fournir un message simple. Il faudra s'interroger à froid sur son fonctionnement », concède le député Renaissance et membre de l'instance, Marc Ferracci.

Un message simple ? Il aura suffi d'une phrase. D'un court extrait, relayé à l'envi sur les réseaux sociaux. Le 19 janvier, le président du COR, Pierre-Louis Bras, est auditionné à l'Assemblée nationale. Au détour d'un long raisonnement, cet inspecteur des affaires sociales, passé par les cabinets ministériels de Martine Aubry et Jérôme Cahuzac, affirme que les dépenses de retraite ne « dérapent pas » et sont « relativement maîtrisées ». Emmanuel Macron, défenseur d'un texte « indispensable », est affaibli d'entrée de jeu. Cette sentence, vécue comme un crime de lèse-majesté, irrite une première fois le gouvernement. Elisabeth Borne juge alors que le COR se base sur « beaucoup d'hypothèses », ce qui peut « nuire à la lisibilité de ses conclusions ». Trop tard. La sortie de Pierre-Louis Bras fait le délice des oppositions. La réforme ne sert à rien ! L'argument, doté d'une caution scientifique, est répété à l'envi par la gauche. « Il n'y a pas de problème de financement des retraites. C'est faux », tonne Jean-Luc Mélenchon. « On est très loin des éléments de langage du gouvernement ! Cette contre-réforme est

**Le déficit du régime général serait sous-estimé d'une trentaine de milliards par an**

GETTY IMAGES/ISTOCK - L'EXPRESS

aussi inutile qu'injuste ! », abonde le patron des socialistes Olivier Faure. Marine Le Pen est au diapason. Chez les frondeurs de droite, on reste plus prudent. On vante la nécessité d'une réforme, tout en rejetant la copie du pouvoir.

Six mois plus tard, nouveau rapport, et nouveau « message » : le COR estime que la réforme promulguée le 14 avril ne suffira pas à ramener l'équilibre financier en 2030. Dans le camp macroniste, on a la victoire amère. « Maintenant, on va nous reprocher d'avoir fait une réforme pas assez dure », souffle un cadre Renaissance. « C'est un démenti aux contre-vérités de ceux qui se référaient au président du COR comme à un totem », abonde un député de la majorité. Après avoir dénoncé l'inutilité du report à 64 ans, la gauche en critique désormais… l'inefficacité. « Quelle solution maintenant ? Repousser l'âge de départ jusqu'à 65, 66, 67 ans ou bien, enfin, chercher de nouvelles recettes, ce que nous proposons », embraye sur Twitter le président Insoumis de la Commission des finances Eric Coquerel. Voilà l'exécutif face à un nouveau défi : convaincre, non plus du principe, mais des bénéfices budgétaires de sa réforme. En privé, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire ne décolère pas contre le COR. L'opposition, elle, adapte sa communication à la tonalité des rapports. Pas de problème de financement ? Réforme superflue. Déficit en 2030 ? Texte inopérant. Pile je gagne, face tu perds.

Le COR aurait-il menti ? Pire, truqué les chiffres ? Evidemment non. Mais depuis des années et singulièrement sous la présidence de Pierre-Louis Bras, le projecteur a été braqué sur l'évolution des dépenses de retraites, en clair l'ensemble des prestations versées rapportées au PIB. Sur le long terme, ce ratio est relativement stable, faisant croire un peu vite qu'il n'y a pas péril en la demeure. Problème, les recettes rapportées au PIB, elles, ont plutôt tendance à s'étioler. De fait, les déficits persistent et se creusent même sous certaines hypothèses. Année après année, la dette enfle. « Pour s'assurer de la pérennité d'un système, c'est évidemment l'évolution du solde qu'il faut regarder », relève Jean-Jacques Marette, directeur général honoraire de l'Agirc-Arrco et personnalité qualifiée au COR. Juste avant la présentation du dernier rapport, reportée d'une semaine, une petite crise a éclaté au sein du conclave. Que faut-il indiquer en premier ? Le poids des dépenses ou la trajectoire du déficit ? La représentante du Medef a proposé de scinder le communiqué de presse en deux, pour satisfaire chaque camp. Comme à la récré, au terme d'une partie de billes. « La composition du COR doit changer, il faut de la respiration », juge Marc Ferracci. Cela tombe bien : en août, théoriquement, tous les mandats doivent être renouvelés. Matignon prendra-t-il le risque de se séparer de Pierre-Louis Bras, très proche de la CFDT avec laquelle l'exécutif cherche à se rabibocher ? Les paris sont ouverts.

Outre son organisation biscornue, qui l'expose à toutes les polémiques extérieures, quand il ne les crée pas lui-même, le COR traîne un autre boulet, méthodologique cette fois. A entendre plusieurs spécialistes des retraites, la situation serait en vérité bien plus dégradée que ce qu'on lit dans ses rapports. Cette petite musique a commencé à monter au printemps 2022, à l'occasion d'une étude, publiée sous pseudonyme dans la revue *Commentaire,* par une poignée de hauts fonctionnaires. Dans ce long texte, ces spécialistes de la comptabilité publique démontrent que le déficit du régime général serait sous-estimé d'une trentaine de milliards d'euros chaque année. En cause, une convention statistique qui consiste à dire que, par principe, l'Etat équilibre le régime des agents de la fonction publique par une subvention. Une sorte de super-cotisation qui atteindrait en moyenne 76 % des traitements versés aux

**La dégradation va se poursuivre**

Rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités

fonctionnaires, à comparer aux 16,5 % du salaire brut payés par les entreprises. Conclusion : si l'Etat cotisait comme le privé, le déficit du régime des retraites serait rouge carmin.

Fin 2022, le Haut-commissariat au plan reprend les mêmes arguments dans une note, avec un chiffrage identique. « J'ai été surpris que le gouvernement ne s'en saisisse pas, confie à L'Express François Bayrou, le haut-commissaire au Plan. La vocation du COR, en théorie, est d'établir un bilan indiscutable aux yeux des Français. Cette institution s'est finalement fait la garante d'une présentation biaisée. Les syndicats, quant à eux, avaient tout intérêt à ce qu'on ne donne pas les vrais chiffres. » Récemment, l'Institut Molinari a fait tourner ses calculettes et livré une version encore plus sombre du tableau. « Si nous comptabilisons les déficits occultés depuis 2002, la somme atteint 884 milliards d'euros », précise Nicolas Marques, son directeur, qui compare le COR à « un thermomètre défectueux ». « Cette convention est le fruit de l'histoire mais j'admets qu'elle est contestable », reconnaît l'économiste Michaël Zemmour, pourtant très en pointe dans le combat médiatique contre la réforme. Plus habitué à s'exprimer sur la natalité en France, le démographe Hervé Le Bras s'était fendu, lui, d'une tribune dans *Le Monde* en février, dans laquelle il affirmait que « les déficits futurs du système de retraite dont le gouvernement agite la menace pour justifier l'urgence de la réforme n'ont pratiquement aucun sens ». Depuis, le ton a sensiblement changé. « Etant donné la modicité des déficits prévus à l'horizon du quinquennat, il n'y avait pas de raison de presser le pas. Mais en réalité, la situation est très différente de celle décrite à l'époque par le COR », confesse-t-il à présent. Chez Les Economistes atterrés, en revanche, on persiste et signe. « La dramatisation du gouvernement n'est pas justifiée », martelait en janvier Henri Sterdyniak. Le cofondateur de l'association, marquée à gauche, n'en démord pas : « Il n'y a pas de problème de retraite. Le rapport ne change rien, ce n'est pas une révélation. »

Face à l'âpreté des faits, le déni offre un refuge facile. Le double discours aussi. Erwann Tison, directeur des études à l'Institut Sapiens, l'a vu à l'œuvre. En janvier dernier, ce think tank libéral a publié une note intitulée « Pour une dose de capitalisation dans nos retraites ». L'opus n'appelait pas au grand soir. Il proposait, à compter de 2028, de ventiler une petite partie des cotisations du régime général vers une caisse d'épargne collective qui investirait cet argent en Bourse, ou dans l'économie réelle, et reverserait les dividendes de ses placements aux cotisants. Gain espéré pour les retraités, avec un rendement moyen de 5 % par an ? 109 euros de plus par mois en 2042, 220 euros à l'horizon 2070 si l'exécutif décidait de poursuivre l'expérience. Impact sur le sacro-saint système par répartition ? Marginal : ce transfert vers la capitalisation équivaudrait à 1 point de PIB, à comparer aux 14 points de PIB que coûtent aujourd'hui les dépenses liées aux retraites. « De nombreux parlementaires de la majorité nous ont appelés après cette parution pour nous dire : "On est 100 % d'accord avec vous, mais on ne le dira jamais publiquement, l'Elysée nous l'interdit" », raconte l'économiste de Sapiens.

Scandé par l'exécutif, le slogan « Il faut sauver le système par répartition » avait condamné d'office toute discussion autour d'un fonds de pension à la française. Quant à l'épouvantail BlackRock et la fétichisation du Conseil national de la résistance, à l'origine du système actuel, ils ont achevé de refroidir les macronistes les plus téméraires. Trop lourd symboliquement. Et sémantiquement. Dans capitalisation, il y a capital. Autrement dit, « marchandisation », « financiarisation », « profit », « rendement », « compétition »... Des repoussoirs pour Jézabel Couppey-Soubeyran, maîtresse de conférences en économie à Paris-I, qui n'a pas manqué d'en dresser la liste honnie dans une chronique du *Monde* – encore une – consacrée aux réflexions de l'institut. « J'ai beaucoup de respect pour ses travaux académiques, glisse Erwann Tison. Mais dans le cas présent, sa critique de la capitalisation collective, qui existe déjà avec succès chez nous, dans la fonction publique ou chez les pharmaciens, ne repose sur rien de concret. C'est un pur argument d'autorité. Une posture. » Et tandis que la forme continue d'occuper le devant de la scène, la France, et ses bientôt 3 000 milliards d'euros d'endettement public, n'en finit pas de toucher le fond. ✷

T. SAMSON/AFP

Le mandat de Pierre-Louis Bras, président du COR, sera-t-il renouvelé en août ?